



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Mandat du comité - Formulaire de proposition de création de Comité de la COING

approuvé par l'Assemblée générale le 10 Avril 2024

<p>1. Nom du nouveau comité proposé :</p> <p>Éducation pour la démocratie</p>
<p>2. Nom du proposant : Arja Krauchenberg</p>
<p>3. L'OING que vous représentez : Plateforme d'apprentissage tout au long de la vie, LLLP – Lifelong Learning Platform</p>
<p>4. Votre adresse e-mail: arja.krauchenberg@lllplatform.eu</p>
<p>5. Résumé de l'objectif du comité : (pas plus de 100 mots)</p> <p>Le comité sur l'éducation pour la démocratie a été approuvée par l'Assemblée générale du CINGO en avril 2022 ; depuis lors, il a contribué au partage des meilleures pratiques entre les États membres du Conseil de l'Europe, en intégrant les méthodes les plus innovantes et les plus efficaces pour intégrer les valeurs démocratiques dans toutes les formes d'éducation et de formation. Nous cherchons à prolonger le mandat d'une année supplémentaire afin de concentrer notre travail sur les résultats du plaidoyer et de garantir que le travail effectué jusqu'à présent puisse contribuer de manière significative aux priorités politiques du Conseil de l'Europe.</p>
<p>6. Date de proposition : 01/03/2024</p>
<p>7. Recherchez-vous un mandat nouveau/modifié pour un comité existant ? Oui</p>
<p>8. Si oui, quel est le nom actuel du comité ? Éducation pour la démocratie</p>
<p>9. Nom du président du comité proposé, OING et adresse électronique</p> <p><i>Arja Krauchenberg, Plateforme d'apprentissage tout au long de la vie, LLLP – Lifelong Learning Platform</i> <i>arja.krauchenberg@lllplatform.eu</i></p>

Nom du vice/président adjoint du comité proposé, OING et adresse électronique (le cas échéant)

n / a

10. Chaque nouveau comité doit comprendre des membres d'au moins 5 chefs de délégation d'OING différents auprès des CINGO et doit compter au moins 7 membres au total. Veuillez énumérer ci-dessous les noms et le rôle des représentants des OING et de tout expert non-CINGO formant le nouveau comité.

n/a, ceci est une demande de renouvellement

11. Toutes les comités CINGO devraient être liées et contribuer aux travaux d'au moins un domaine de travail important au sein du Conseil de l'Europe. À quel(s) comité(s) du Conseil de l'Europe chargé(s) d'autres activités votre comité contribuera-t-il principalement ?

Le but de cette extension est de permettre aux OING de suivre les étapes décrites par la nouvelle stratégie éducative du Conseil de l'Europe « Les apprenants d'abord ». En particulier, nous souhaitons défendre le tout premier principe, à savoir « renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation » en montrant 1) comment les pédagogies non formelles et informelles ont un rôle plus important à jouer et 2) comment les organisations de la société civile œuvrent dans l'éducation et la formation et sont donc les mieux placées pour répondre à cet appel. Jusqu'à présent, le comité a rassemblé un recueil de différentes pratiques inspirantes existantes pour renforcer la « participation démocratique » à travers l'apprentissage non formel et informel, liées à la stratégie éducative du Conseil de l'Europe et au plan stratégique de la Conférence des OING.

12. Comment les nouveaux membres peuvent-ils découvrir et rejoindre le comité ?

La participation au Comité a été et continuera d'être ouverte à toutes les OING. Il suffit de prendre contact avec la présidence ou avec le Secrétariat de son OING concernée à info@lllplatform.eu.

13. Veuillez résumer comment le nouveau comité contribue et fait progresser les priorités et l'influence des CINGO et de la société civile au sein du Conseil de l'Europe ? (pas plus de 200 mots)

La mise en valeur de la contribution de la société civile à l'éducation et à la démocratie a été le pilier central de ce Comité au cours des deux dernières années. Aujourd'hui, les membres du comité sur l'éducation pour la démocratie cherchent à intégrer l'expertise de la société civile directement dans les travaux du Conseil de l'Europe en proposant des recommandations politiques qui, sur la base du recueil et des pratiques recueillies, peuvent non seulement renforcer le rôle de l'éducation dans nos démocraties, mais aussi le rôle que les organisations de la société civile y jouent. En outre, permettre à la société civile organisée d'être placée au cœur même du processus décisionnel est en soi un principe démocratique.

Le comité souhaite également contribuer au plan stratégique de la prochaine Conférence

des OING pour les trois prochaines années.

14. Veuillez fournir un aperçu des priorités du plan de travail du nouveau comité pour la première année (avril 2024 – mars 2025).

Thème/domaine de travail prioritaire du Conseil de l'Europe et/ou du CINGO	Objectif(s) du comité	Résumé des activités prévues avril – octobre 2024	Sommaire des activités prévues novembre 2024 – mars 2025
1. Stratégie éducative du Conseil de l'Europe	Compléter la stratégie éducative actuelle avec des principes visant à mieux mettre en valeur la contribution de l'apprentissage non formel et informel	Rédiger un ensemble de recommandations pour la stratégie éducative du CdE	
2. Stratégie éducative du Conseil de l'Europe	Promouvoir les points de vue de la société civile sur « l'éducation à la démocratie »		Document de prise de position contenant des recommandations et des pratiques mettant en valeur le rôle des parties prenantes de la société civile et contribuant aux travaux du CoE sur l'éducation
3. Stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'éducation Pilier 1 Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation	Soutenir le premier objectif du pilier qui consiste à placer la démocratie au cœur des systèmes éducatifs en renforçant l'éducation à la citoyenneté, en encourageant les compétences démocratiques et interculturelles et en encourageant le dialogue et la coopération fondés sur des valeurs démocratiques partagées dans toute l'Europe.	Fournir une vue d'ensemble des pratiques collectées susceptibles de montrer les contributions possibles des organisations de la société civile dans ce processus.	Encourager et promouvoir l'utilisation de ces pratiques dans les différents Etats membres

15. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager avec les membres du CINGO et/ou le comité permanent du CINGO ?

Lors de la 5e session plénière du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe (CDEDE) qui s'est tenue à Strasbourg du 20 au 22 mars 2024, l'ambitieux programme "Éducation à la démocratie" pour la période 2024-2027 a été lancé.

Le programme, inspiré par les directives de haut niveau du quatrième sommet des chefs d'État et de gouvernement à Reykjavik en mai 2023, vise à lutter contre le recul de la démocratie et à améliorer les cadres éducatifs pour favoriser une culture de la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Le programme se fonde sur une analyse détaillée des menaces qui pèsent actuellement sur la stabilité démocratique, telles que la montée du nationalisme, de l'extrémisme et de la désinformation numérique. Il répond au besoin urgent de doter les jeunes des connaissances, des compétences et des valeurs nécessaires pour participer activement à la vie démocratique. Le programme donne la priorité à l'inclusion, à la non-discrimination, à la transparence et à la responsabilité, reflétant ainsi les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe.

Des efforts importants sont prévus pour revitaliser la mission démocratique de l'éducation, pour renforcer la responsabilité sociale au sein des structures éducatives et pour adopter une approche de la transformation numérique de l'éducation fondée sur les droits de l'homme. Le programme vise à développer des programmes d'études adaptables, à promouvoir l'autonomie des apprenants, à soutenir le développement professionnel des éducateurs et à garantir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs.

Le travail du Comité Education à la démocratie s'inscrit exactement dans le cadre du nouveau programme et peut aider les Etats membres à atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le document en partageant les bonnes pratiques qui ont été collectées auprès de différents OING travaillant sur le terrain et en établissant des recommandations politiques qui peuvent être mises en œuvre sur la base de ces exemples.